

Image not found or type unknown



Zone de loisir en face d'un lotissement résidentiel

Par **nouche**, le **15/02/2008** à **20:04**

Bonjour

Peux t-on construire une zone de loisir (8 batiments dont :restaurants,hotel,quilles,drive restaurant, cinéma etc....) en face (100 M) d' un lotissement résidentiel?

Lors de notre construction en 1992, le prix du terrain était en proportion avec un lotissement résidentiel

Existe t-il une lois sur le nom de lotissement résidentiel

merci pour votre aide